Imprimer

2004/03/16 Cérémonie de remise de l'Ordre des francophones d'Amérique et du Prix du 3-Juillet-1608 à l'Assemblée nationale

CÉRÉMONIE DE REMISE DE L'ORDRE DES FRANCOPHONES D'AMÉRIQUE ET DU PRIX DU 3-JUILLET-1608 À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Québec, le 16 mars 2004. – « Le Conseil supérieur de la langue française décerne l'Ordre des francophones d'Amérique et le Prix du 3-Juillet-1608 afin de reconnaître l'engagement exemplaire de femmes et d'hommes qui, dans leur milieu respectif, travaillent au maintien et à l'épanouissement de la langue et de la culture de l'Amérique française. »

C'est en ces termes que la présidente du Conseil supérieur de la langue française, M^me^ Nadia Brédimas-Assimopoulos, qui est également présidente de l'Ordre des francophones d'Amérique, a remis l'Ordre et le Prix, ce soir, au cours d'une cérémonie à l'Assemblée nationale du Québec. L'événement, qui réunissait plus de 200 invités, s'est déroulé sous la présidence d'honneur de la ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Charte de la langue française, M^me^ Line Beauchamp, en présence du maire de la Ville de Québec, M. Jean-Paul L'Allier.

L'Ordre des francophones d'Amérique a été décerné à sept personnalités : pour l'**Acadie**, M. Jean-Guy Rioux, président de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick; pour le **Québec**, M. Gilles Marcotte, professeur au Département d'études françaises de l'Université de Montréal ainsi que M. Jean-Paul Perreault, président du mouvement Impératif français; pour l'**Ontario**, M. Paul Chauvin, ancien président de l'Association canadienne-française de l'Ontario, région Windsor–Essex–Kent; pour l'**Ouest canadien**, M. Roland Mahé, directeur artistique de la troupe de théâtre Le Cercle Molière; pour les **Amériques**, M. Dário Pagel, professeur à l'Université fédérale de l'État de Santa Catarina, au Brésil, et président de la Fédération internationale des professeurs de français et, pour les **autres continents**, M^me^ Rachel Killick, directrice de la Faculté des langues modernes de l'Université de Leeds, en Angleterre.

Le Prix du 3-Juillet-1608, pour sa part, a été attribué à la Société Nationale de l'Acadie, dont le président est M. Euclide Chiasson.

Par ailleurs, M^me^ Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Charte de la langue française, a déposé, cet après-midi, une motion de félicitations à l'Assemblée nationale en l'honneur des récipiendaires de l'Ordre des francophones d'Amérique et du lauréat du Prix du 3-Juillet-1608. La ministre a déclaré à cette occasion : « L'engagement exemplaire de ces personnes, qui avec audace et constance, tout en défiant souvent la loi du nombre, ont travaillé à la promotion et à l'épanouissement du fait français en Amérique, mérite pleinement notre reconnaissance. »

Le Conseil supérieur de la langue française remet l'Ordre des francophones d'Amérique et le Prix du 3-Juillet-1608 depuis 26 ans. L'Ordre est considéré comme une haute distinction dans le monde de la francophonie et le Prix commémore la fondation de Québec par Samuel de Champlain, tout en rappelant l'importance historique de la ville de Québec pour les francophones d'Amérique.

– 30 –

P.-S. – Voir en annexe les notes biographiques des récipiendaires et la présentation du lauréat.

Source : Conseil supérieur de la langue française
Information : Claudine Pichette
Téléphone bureau : (418) 644-2857
Téléphone cellulaire : (418) 254-3913

ANNEXE

Notes biographiques des récipiendaires pour 2004 de l'Ordre des francophones d'Amérique et du Prix du 3-Juillet-1608

Monsieur Gilles Marcotte, *Québec*
M. Marcotte, écrivain et critique littéraire éminent, est professeur au Département d'études françaises de l'Université de Montréal. Il a été membre de plusieurs conseils et commissions, dont le Conseil des arts du Canada. Il est considéré comme le principal animateur de la vie littéraire dans les médias depuis plus de 50 ans. De plus, il a été journaliste au journal *Le Devoir* et à la revue *L'actualité*, membre du comité de rédaction du journal *La Presse* et réalisateur à la télévision de Radio-Canada.

En 1997, le gouvernement du Québec lui a décerné le Prix Athanase-David pour la qualité et l'ampleur de son œuvre. C'est ainsi qu'au dire de plusieurs, il s'est consacré à élever la production littéraire des Québécoises et des Québécois francophones au rang de littérature nationale.

Monsieur Jean-Paul Perreault, *Québec*
M. Perreault est président du mouvement Impératif français et professeur d'administration à La Cité collégiale à Ottawa. Il est bien connu pour ses nombreuses interventions publiques sur la situation et le statut de la langue française. Son action a également des répercussions ailleurs au Canada et sur la scène internationale.

M. Perreault est devenu un symbole de la lutte pour la défense et l'illustration de la langue et de la culture d'expression française, surtout dans la région de l'Outaouais. Au fil des ans, il a acquis l'admiration de ses pairs grâce à sa détermination, à son courage et à sa ténacité. Par son engagement social profond en faveur de l'épanouissement culturel et économique des francophones, il représente une source d'inspiration pour de nombreux autres bénévoles.

Monsieur Jean-Guy Rioux, *Acadie*
M. Rioux est président de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick. Il a joué un rôle actif dans le secteur de l'éducation, en particulier à l'Association canadienne d'éducation de langue française. Il a aidé à favoriser la concertation entre les différents acteurs socio-économiques et il a de cette manière participé à la croissance de la vie économique de l'Acadie francophone.

M. Rioux a par ailleurs fait des efforts incessants pour tenter de créer une plus grande égalité entre les communautés linguistiques, dans toutes les sphères d'activité au Nouveau-Brunswick. Il est ainsi apprécié pour son action au sein du Réseau d'enseignement francophone à distance et pour son influence dans le domaine de la diversité culturelle. Mentionnons aussi que M. Rioux a contribué à faire réviser la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick en y faisant ajouter des droits essentiels à la vie francophone, par exemple l'obtention de services de santé en français. Il se révèle donc un ardent défenseur de l'ouverture de l'Acadie au monde de la francophonie.

Monsieur Paul Chauvin, *Ontario*
M. Chauvin est l'ancien président de la section régionale de l'Association canadienne-française de l'Ontario de la région Windsor–Essex–Kent. Il est réputé pour son dévouement inlassable envers la communauté francophone, entre autres, et pour son engagement dans la gestion scolaire en Ontario. Il est également reconnu comme un « homme de terrain » qui a beaucoup travaillé à la fondation de nouvelles écoles et à leur implantation dans la communauté francophone.

M. Chauvin a agi comme bénévole dans de multiples projets, spécialement lors des Fêtes du Tricentenaire commémorant l'année où les francophones se sont établis dans la région de Windsor.

Monsieur Roland Mahé, *Ouest canadien*
M. Mahé est directeur artistique de la troupe de théâtre Le Cercle Molière, à Saint-Boniface au Manitoba, depuis 1968. Il est cofondateur de l'Association des théâtres francophones du Canada et il a siégé à de nombreux comités et jurys du Conseil des arts du Canada et du Manitoba. Il est en outre administrateur au conseil d'administration de l'École nationale de théâtre.

À titre de directeur artistique de la troupe, M. Mahé a signé au-delà de 80 mises en scène d'œuvres de dramaturges manitobains, mais aussi québécois. Ainsi, en 1970, il a pris le risque de produire *les Belles-Sœurs*, de Michel Tremblay, qui a connu un vif succès auprès du public manitobain. Sous sa direction, le Cercle Molière est devenu une troupe de théâtre professionnelle à laquelle il a voulu insuffler un nouveau dynamisme et une orientation résolument moderne, en rompant avec une tradition qui lui semblait peu adaptée à l'auditoire francophone du Manitoba. Pour Roland Mahé, le théâtre est un moyen pour assurer la survie de la langue française dans un milieu minoritaire.

Monsieur Dário Pagel, *Amériques*
M. Pagel est professeur à l'Université fédérale de l'État de Santa Catarina, au Brésil. Il est le premier professeur d'origine latino-américaine à occuper la présidence de la Fédération internationale des professeurs de français. Le mandat premier de cette organisation est de promouvoir le fait français et la francophonie dans plus de 180 pays, dont la plupart sont des pays d'Amérique.

M. Pagel s'est distingué de façon remarquable par son action pour assurer la promotion et la survie de la langue française au Brésil, au moment même où de graves crises l'ont menacée, crises auxquelles il a dû faire face en tant que président de la Fédération brésilienne des professeurs de français.

Madame Rachel Killick, *Autres continents*
M^me^ Killick est directrice de la Faculté des langues modernes de l'Université de Leeds et titulaire de la seule chaire d'études québécoises au Royaume-Uni. Elle siège au comité de rédaction de la plus importante revue en anglais portant sur la littérature de langue française, la revue *French Studies*. En 1999, M^me^ Killick a fait paraître, à l'intention des lectrices et des lecteurs anglophones, une édition critique de la pièce de théâtre *les Belles-Sœurs*, de Michel Tremblay. Cette publication témoigne non seulement des grandes compétences littéraires de M^me^ Killick, mais aussi de l'ampleur de ses vues sur la société et la littérature québécoises, ce qui lui permet de rendre les œuvres québécoises accessibles à la population britannique.

Ses cours sur le Québec attirent chaque année près d'une centaine d'étudiantes et d'étudiants et les liens étroits qu'elle a noués avec un grand nombre de sommités intellectuelles et littéraires québécoises ont permis, entre autres choses, la mise sur pied d'un programme d'échanges d'étudiantes et d'étudiants entre l'Université de Leeds et l'Université de Montréal.

Société Nationale de l'Acadie
À l'aube du 400^e^ anniversaire de fondation de l'Acadie et de la tenue du 3^e^

Congrès mondial acadien en 2004, la Société Nationale de l'Acadie demeure toujours, après 123 ans d'existence, une institution vouée à l'épanouissement des Acadiennes et des Acadiens.

Son objectif principal est la promotion et la défense des droits et des intérêts du peuple acadien. Pour ce faire, elle mène différentes activités sur les scènes interprovinciale et internationale. Ainsi, elle a œuvré dans le dossier visant la reconnaissance des torts causés aux Acadiennes et aux Acadiens par les déportations de 1755 à 1763.

La fondation de la Société remonte à la première convention acadienne tenue à Memramcook, en 1881.